

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

Perpignan, le 20 JAN. 2005

☎ : 04.68.51.67.75
☎ : 04.68.51.67.53

A V I S D ' I N S E R T I O N
A U R E C U E I L D E S A C T E S A D M I N I S T R A T I F S

**REJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU
PROJET DE CREATION D'UN MAGASIN DE BRICOLAGE A L'ENSEIGNE WELDOM A
PRADES**

Réunie le 17 janvier 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **refusé** à la Société par Actions Simplifiée LAROCHE TOUEILLE agissant en qualité de futur exploitant du fonds de commerce, l'autorisation de création d'un magasin de bricolage à l'enseigne WELDOM, d'une surface de vente de 2953 m², situé parcelles cadastrées section AH n°1, 2 et 3, centre commercial de la Grande Rocade à PRADES.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de PRADES.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par Délégation
*Le Directeur des Actions
Interministérielles*

Jean-Pierre GUISSSET

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Perpignan, le 20 JAN. 2005

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

☎ : 04.68.51.67 75

☎ : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU PROJET
DE CREATION D'UN MAGASIN DEPOT-VENTE BROCANTE BAZAR
A L'ENSEIGNE "ABC DEPOT VENTE" A PERPIGNAN**

Réunie le 17 janvier 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SARL ALMIBO SERVICES , agissant en qualité d'exploitant, l'autorisation de création d'un magasin dépôt-vente brocante, bazar, à l'enseigne "ABC DEPOT VENTE", d'une surface de vente de 990 m², parcelles cadastrées section CZ n° 430, 432 et 340 T à PERPIGNAN.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de PERPIGNAN.

LE PREFET,
Pour le Préfet et par Délégation
*Le Directeur des Actions
Interministérielles*

Jean-Pierre GUISET

Adresse Postale : 24 quai Saub-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Méi : actions-aiu@pyrenees-orientales.prf.gouv.fr

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66
☎ D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements : ☎ SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67

023

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

Perpignan, le 20 JAN. 2005

☎ : 04.68.51.67.75
☎ : 04.68.51.67.53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU PROJET
D'EXTENSION D'UN MAGASIN DE PRÊT A PORTER FEMININ
A L'ENSEIGNE GIN TONIC A CABESTANY**

Réunie le 17 janvier 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SARL PUDDING agissant en qualité d'exploitant et locataire des murs l'autorisation d'extension de 170 m² d'un magasin de prêt à porter féminin à l'enseigne "GIN TONIC", portant sa surface de vente à 250 m², parcelle cadastrée section AA n°150 au Mas Guérido, à CABESTANY.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de Cabestany.

LE PREFET,
Pour le Préfet et par Délégation
Le Directeur des Actions
Interministérielles

Jean-Pierre GUISSSET

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

Perpignan, le 04 FEV. 2005

☎ : 04.68.51.67 75

☎ : 04.68.51.67 53

A V I S D ' I N S E R T I O N
A U R E C U E I L D E S A C T E S A D M I N I S T R A T I F S

**REJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU
PROJET D'EXTENSION D'UN SUPERMARCHÉ A DOMINANTE ALIMENTAIRE A
L'ENSEIGNE LIDL A PERPIGNAN**

Réunie le 1^{er} février 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **refusé** à la SNC LIDL agissant en qualité d'exploitant et locataire l'autorisation en vue de l'extension de 241 m² portant sa surface de vente à 540 m² d'un supermarché à dominante alimentaire à l'enseigne "LIDL" situé Avenue Giraudoux, parcelle cadastrée Section EP n°225 à PERPIGNAN.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de PERPIGNAN.

LE PREFET,
Pour le Préfet et par Délégation
Le Directeur des Actions
Interministérielles

Jean-Pierre GUISSSET

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX
Mél : actions-etat@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66
☎ D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements : ☎ SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67

025

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

Perpignan, le 04 FEV. 2005

☎ : 04.68.51.67.75
☎ : 04.68.51.67.53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU PROJET
DE CREATION PAR TRANSFERT ET EXTENSION D'UN MAGASIN "GIFI"
ET CREATION D'UN MAGASIN CHAUSSEXPO AU BOULOU**

Réunie le 1^{er} février 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SCI "Les Trois J" et la SCI "MAGBOULOU" agissant en qualité de propriétaires des terrains concernés et des constructions existantes ou futures, une autorisation en vue respectivement de la création par transfert, d'un magasin multi-spécialisé en équipement de la maison et en culture loisirs à l enseigne "GIFI" de 1200 m² s'accompagnant d'une création supplémentaire de 800 m² portant sa surface totale à 2000 m² et de la création d'un magasin de chaussures à l enseigne "CHAUSSEXPO" d'une surface de vente de 580 m² au BOULOU, parcelles cadastrées section A1 n° 29,30 et 31.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie du BOULOU.

LE PREFET,
Pour le Préfet et par Délégation
Le Directeur des Actions
Interministérielles

Jean-Pierre GUISSSET

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

Perpignan, le

04 FEV. 2005

☎ : 04.68.51.67 75
☎ : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU PROJET
DE CREATION D'UN ESPACE SPECIALISE CHIENS/CHATS
A L'ENSEIGNE VIES A VIES A PERPIGNAN**

Réunie le 1^{er} février 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SCI FELICANI agissant en qualité de futur propriétaire du terrain et des locaux une autorisation en vue de la création d'un espace spécialisé "Chiens/Chats" d'une surface de 435 m² à l'enseigne "Vies à Vies", sur la parcelle cadastrée Section HP n°295, lotissement les Portes de l'Europe à PERPIGNAN.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de PERPIGNAN.

LE PREFET
Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur des Actions
Interministérielles

Jean-Pierre GUISSSET

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX
Mél : actiens-etats@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66
☎ D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements : ☎ SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67

027

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par André TENA

Perpignan, le 16 FEV. 2005

Téléphone : 04.68.51.67 74
Fax : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

REJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN MAGASIN DE VENTE DE PRODUITS DE BRICOLAGE, A L'ENSEIGNE LEROY MERLIN, A RIVESALTES.

Réunie le 11 février 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **refusé** à la Société LEROY MERLIN FRANCE et à la Société l'IMMOBILIÈRE LEROY MERLIN FRANCE, l'autorisation de créer un magasin de vente au détail de produits de bricolage, construction, jardinage et décoration à l enseigne LEROY MERLIN, d'une surface de vente de 10500 m², situé centre commercial Carrefour, à RIVESALTES, sur les parcelles de terrain cadastrées Section A, n° 3348, 3587, 677, 667, 666 et 664.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de RIVESALTES.

LE PREFET.
Pour le Préfet
Le Directeur
Interministérielles
Jean-Pierre GUISSSET

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX
Mét : actions-etat@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : Standard 04.68.51.66.66
D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements : SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par André TENA

Perpignan, le 16 FEV. 2005

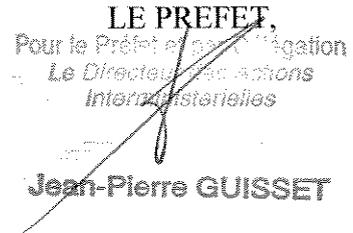
☎ : 04.68.51.67 74
☎ : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE L'EXTENSION D'UN
MAGASIN D'EQUIPEMENT DE BUREAU, A L'ENSEIGNE « BUSINESS BUREAU », A
CABESTANY.**

Réunie le 11 février 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **autorisé** la SCI « Mas Guérido » à agrandir de 634 m², portant sa surface de vente totale à 1137 m², un magasin d'équipement de bureau, à l'enseigne « Business Bureau », situé sur la parcelle de terrain cadastrée Section AA, n° 162, Mas Guérido, à CABESTANY.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CABESTANY.

LE PREFET,
Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur des Actions
Interministérielles

Jean-Pierre GUISET

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX
Mél : actions-etat@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66
☎ D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements : ☎ SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67

029

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par André TENA

Perpignan, le

16 FEV. 2005

☎ : 04.68.51.67 74
☎ : 04.68.51 67 53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN
COMMERCE DE TYPE « BAZAR », A L'ENSEIGNE « C. PAS CHER », A CABESTANY.**

Réunie le 11 février 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **autorisé** la SARL « LA BOITE » à créer un magasin de type « bazar », à l'enseigne « C. PAS CHER », d'une surface de vente de 285m², situé sur les parcelles de terrain cadastrées Section AA, n° 465, 515, 516, 530, 532 et 533, Mas Guérido, à CABESTANY.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de CABESTANY.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur des Actions
Interministérielles

Jean-Pierre GUISSET